

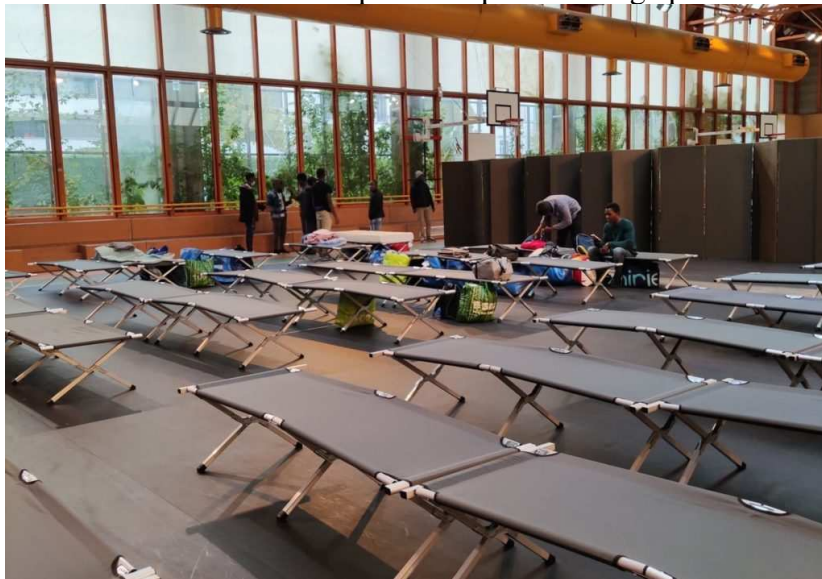
20221004 Tribune de Lyon

<https://tribunedelyon.fr/societe/de-la-croix-rousse-a-monplaisir-70-jeunes-migrants-dans-lattente-dune-reconnaissance-de-minorite/>

De la Croix-Rousse à Monplaisir, 70 jeunes migrants dans l'attente d'une reconnaissance de minorité

[Charles Deluermoz](#) - 4 octobre 2022

La Ville de Lyon a pris les devants et ouvert un gymnase de Monplaisir pour accueillir les 70 jeunes migrants qui occupaient un campement à la Croix-Rousse. Ils attendent désormais que leur minorité soit reconnue pour être pris en charge par la Métropole.



Les jeunes migrants de la Croix-Rousse ont été accueillis au gymnase Dargent, mercredi 28 septembre. © Collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse

Après 85 jours de canicule et d'intempéries passés sous les tentes d'un campement du square Gustave-Ferrié, à la Croix-Rousse, 70 jeunes migrants ont trouvé refuge dans le gymnase Dargent, rue Professeur-Sisley à Monplaisir (Lyon 8^e).

Avec la chute des températures, la Ville de Lyon a décidé de leur ouvrir le lieu pour une durée de deux mois [le 28 septembre dernier](#), le temps que le juge des enfants examine le recours qu'ils ont déposé pour être reconnus comme mineurs, les services de la Métropole ne les ayant pas pris en charge car ils n'ont pas été considérés comme tel.

Lire aussi sur Tribune de Lyon : [Lyon 8e. Le gymnase Dargent va accueillir 70 jeunes migrants de la Croix-Rousse](#)

« Ce sont pour le moment des jeunes qui attendent une reconnaissance de minorité », résume le maire du 8^e arrondissement, Olivier Berzane, pour expliquer la décision de la municipalité. « On travaille le sujet depuis plusieurs mois. Il a fallu du temps pour s'organiser et trouver un lieu pour répondre favorablement », assure-t-il pour justifier le délai de prise en charge, collectif et associations ayant alerté sur la situation de ces [mineurs isolés](#) dès cet été.

Un rassemblement de soutien le 5 octobre

« On avait un peu espoir que la Métropole et les services de l'État se mobilisent pour leur proposer une solution, mais personne n'a voulu bouger », poursuit Sandrine Runel, adjointe en charge des Solidarités et de l'inclusion sociale à la [Ville de Lyon](#), avant de tempérer : « Le problème de la Métropole, c'est qu'ils n'ont pas beaucoup de places. Les dispositifs sont quand même très saturés. Donc ils mettent énormément de temps avant de proposer une solution ».

Lire aussi sur Tribune de Lyon : [« Des enfants livrés à eux-mêmes » : des élus et un collectif alertent sur la situation de mineurs non accompagnés à la Croix-Rousse](#)

Si deux jeunes migrants ont déjà obtenu gain de cause, les autres, uniquement des garçons âgés d'entre 16 et 20 ans environ, attendent désormais de connaître leur sort, selon la décision du juge.

Concernant la suite « *on a un accord avec la Métropole pour que les jeunes du gymnase soient prioritaires pour être hébergés dès qu'une place se libère à la station* », indique **Sandrine Runel**, tandis que ceux reconnus comme ayant moins de 18 ans pourront intégrer le dispositif d'hébergement des [mineurs non accompagnés](#). Et « *quand ils ont une décision défavorable du juge, ils partent sans aucun problème* », assure encore l'élue.

Le gymnase Dargent a ainsi été ouvert pour une durée de deux mois « *a minima* » tandis que l'association LAHSo a été mandatée pour accompagner les jeunes migrants, le temps que les recours aboutissent et que des places se libèrent dans les centres d'hébergement d'urgence de la Métropole.

En attendant, pour « *réclamer le respect des droits des mineurs isolés à Lyon et en France* » et « *dire STOP à la maltraitance, à l'errance et aux incohérences* », un rassemblement est organisé par le collectif soutiens/migrants Croix Rousse sur l'esplanade de la Grande Côte, le 5 octobre prochain, dans le cadre de la journée nationale portée par la Coordination nationale jeunes exilé-e-s en danger.